



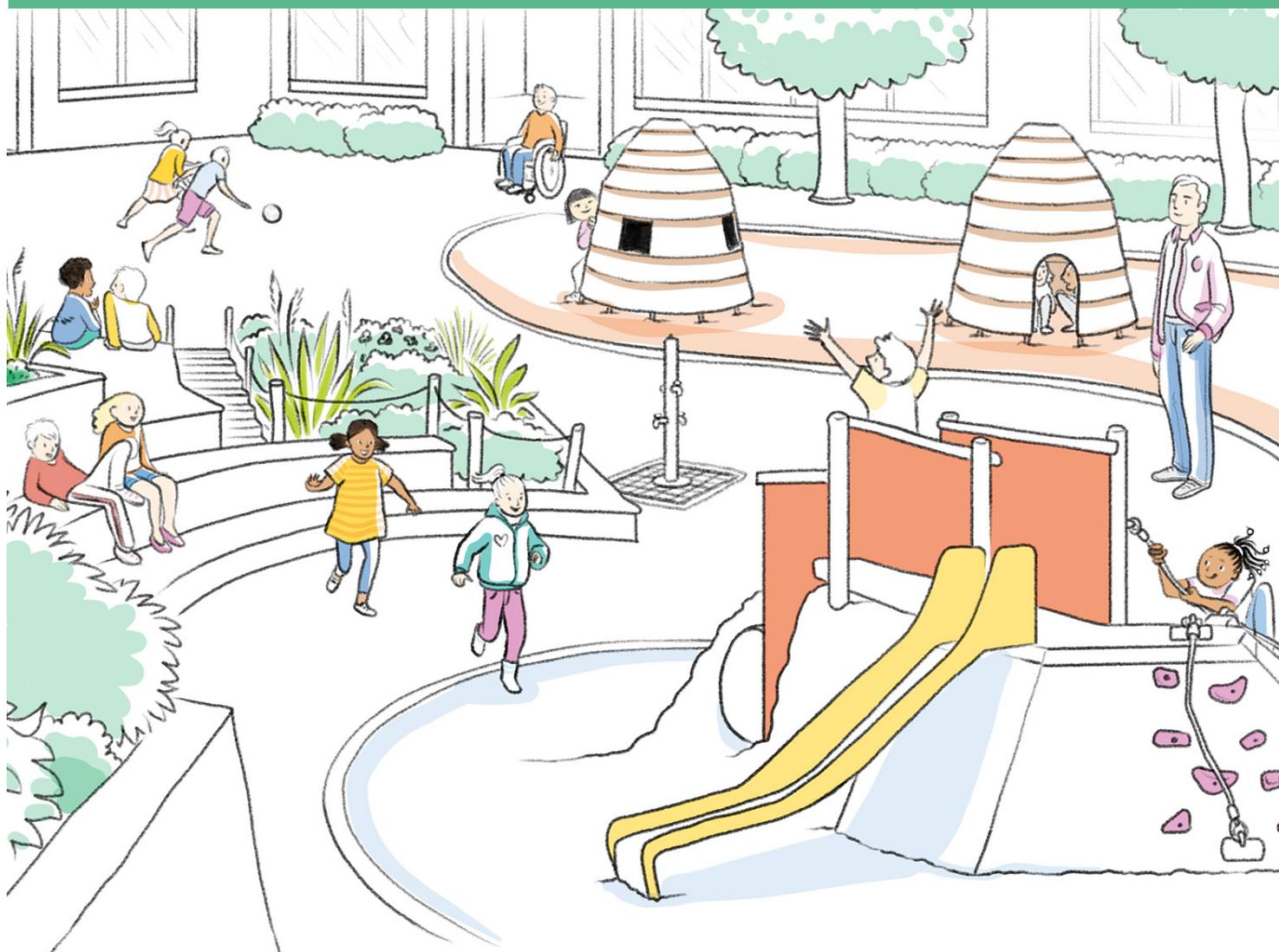
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

COURS DE RÉCRÉATION

Les cours de récréation permettent aux enfants de se dépenser, se socialiser, se détendre ou se reposer en plein air. Lieu symbolique et central au sein des écoles, la cour de récréation est accueillante, conviviale et sûre, pour chaque élève. Elle intègre les enjeux environnementaux contemporains.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



« Aujourd’hui, beaucoup d’enfants n’ont pas de contact avec la nature. »*

Les cours et espaces extérieurs sont des lieux de **détente** et d’**apprentissage de la vie en société** pour l’ensemble des élèves.

Toutes les dimensions sont à considérer pour répondre aux **besoins des élèves** : entre **repos** et **déroulement**, **socialisation** et **isolement**, **entraide** et **autonomie**, **réel** et **imaginaire**, **sécurité** et **prise de risque**. L’élève peut avoir accès à **des structures et des matériaux riches de potentialités**, qu’il utilisera à son gré. La cour de récréation structurée autour du seul terrain de sport risque d’entraîner la monopolisation d’une grande partie de l’emprise par un groupe d’élèves. **Des espaces distincts** peuvent cohabiter, voire se démultiplier, avec **des cours différenciées**.

Les espaces extérieurs peuvent aussi constituer un **prolongement des espaces d’apprentissage** de l’école, l’enseignant pouvant par exemple choisir de faire classe

dans la cour ou dans les **patios, jardins et/ou terrasses** contigus aux salles de classe.

La **végétalisation** des cours d’école joue un rôle majeur pour inscrire l’école dans la **transition écologique** et l’**adaptation au changement climatique**. Elle permet de participer à la préservation de la **biodiversité locale**, de **sensibiliser** les élèves aux enjeux d’une **alimentation durable** (potager, arbres fruitiers, etc.) et de proposer aux élèves un cadre de vie scolaire plus agréable. Cet espace végétalisé est également mobilisable comme **support pédagogique**.

LA PROPOSITION “AMÉNAGER LA COUR DE RÉCRÉATION DES ÉCOLES, Y INSTALLER DIFFÉRENTS ESPACES (SPORT, TEMPS CALME, DESSIN, JARDIN) SELON LES BESOINS ET L’ÉPANOUISSEMENT DE L’ENFANT” EST CELLE QUI A ÉTÉ LA PLUS SOUTENUE PAR LES RÉPONDANTS LORS DE LA CONCERTATION MENÉE PRÉALABLEMENT PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L’ÉDUCATION NATIONALE. *

*Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l’école ensemble» Ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

- **Jeux physiques** : courir, sauter, jouer avec un ballon... Ces activités font partie du quotidien des élèves. Les activités de grimpe demandent également un équipement spécifique et la surveillance accrue d’adultes.
- **Activités de glisse** : bienvenues dans les cours de récréation. Il est possible de les équiper en trottinettes, draisienne, rollers, vélos... Le relief de la cour peut concourir à la dépense physique des élèves.
- **Discussions, temps calme, repos** : les élèves peuvent avoir envie d’échanger, ou au contraire, ressentir le besoin de s’isoler, de se reposer, de lire dans un lieu calme.
- **Manipulation, construction** : autour de jeux libres issus de l’imaginaire des enfants ou d’activités spécifiques, parfois encadrées par un adulte.
- **Espace nature et éducation au développement durable** : la végétalisation réintroduit de la biodiversité dans les écoles et familiarise les élèves à l’environnement, ses spécificités et bienfaits. L’espace extérieur est ici vecteur d’apprentissage, cette initiation étant possible dès le plus jeune âge.
- **Abri et protection** : les enfants, comme les adultes, ont besoin de se protéger des intempéries ou du soleil.
- **Se désaltérer, se laver les mains** : grâce aux points d’eau présents dans la cour de récréation.
- **Rangement du matériel** : draisienne, trottinettes, matériel de motricité...

UNE COUR DE RÉCRÉATION INCLUSIVE cela profite à tout le monde

La présence de **sous-espaces différenciés** et calmes, où l’excitation peut retomber, permet à l’élève de se détendre et limite les facteurs de stress.

La cour de récréation peut être pensée pour le travail moteur et sensoriel d’enfants en situation de handicap.

Les **élèves à mobilité réduite** doivent avoir accès à tous les espaces de la cour de récréation, ce qui nécessite une attention sur les **revêtements de sol**, les cheminements et le guidage au sol.

Les **structures de jeux et les pentes** doivent être les plus inclusives possibles.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Classe à ciel ouvert** : de manière occasionnelle ou régulière, en fonction des pratiques des enseignants et des projets pédagogiques des écoles. Les cours, comme des patios ou terrasses extérieures contigus aux classes, peuvent répondre à cet usage avec un aménagement adapté.
- **Création artistique** : activités musicales, d'expression plastique, de lecture à voix haute. Une zone peut être dédiée à ces usages.
- **Accueil d'événements** : kermesses, portes ouvertes...
- **Ouverture aux habitants du quartier** : en dehors du temps scolaire afin qu'ils profitent des aménagements des espaces extérieurs.



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

La sécurité des élèves est un élément central de la réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs.

L'aménagement des cours de récréation en plusieurs zones ou secteurs distincts doit permettre une surveillance aisée.

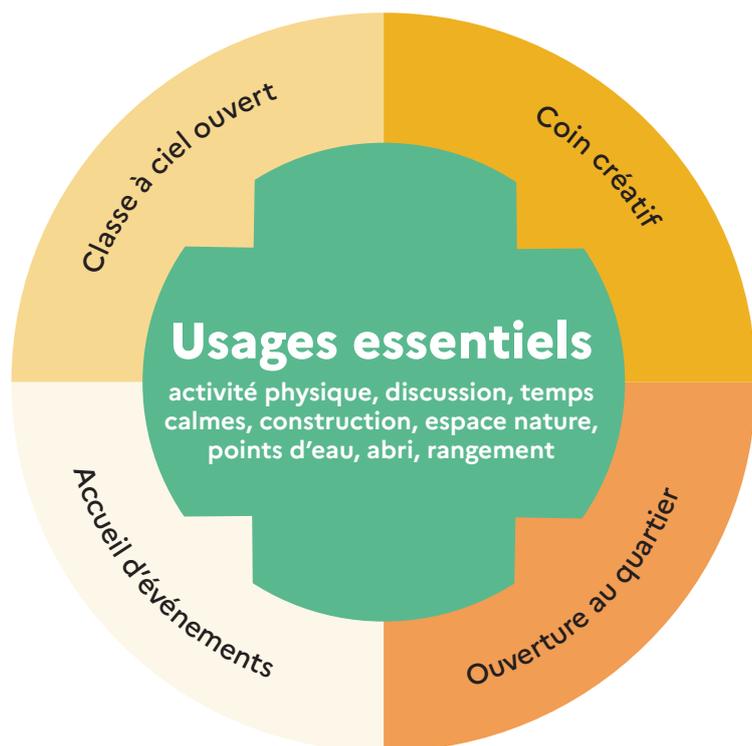
La visibilité de la cour depuis l'extérieur est limitée au moyen de clôtures et de végétation. Il ne doit cependant pas être facile d'y dissimuler des objets.

La cour doit être protégée des bâtiments surplombants et des jets d'objets.

Veiller au choix des espèces végétales, à la fois pour leur risque allergène, la forme de leurs racines (superficielles, elles soulèvent le revêtement de la cour) et pour faciliter l'entretien de cet espace.

■ POINTS DE VIGILANCE

- Le **positionnement souvent central des aires dédiées aux jeux de ballon** peut avoir tendance à repousser les autres usages dans les espaces résiduels, en périphérie, et **gagne à être interrogé**, tant sur le plan spatial que sur les comportements et l'organisation des temps de récréation (plannings, chartes rédigées avec les élèves, temps de dialogue...).
- La cohabitation entre activités physiques et bruyantes, et activités plus tranquilles doit nécessiter une réflexion en termes d'agencement, de façon à **grader les ambiances**.
- La présence du végétal et de revêtements variés dans les cours de récréation implique l'éventualité que les enfants salissent leurs vêtements ainsi que les espaces intérieurs de l'école. Il importe de **travailler la transition entre espaces intérieurs et extérieurs** en prévoyant des décrottoirs et de grands sas avec grilles ou paillasons. De manière générale, le développement de la végétalisation et des points d'eau doit être accompagné d'une stratégie d'entretien adaptée.



« Les cours sont très vides, il manque des éléments pour jouer, imaginer, mais aussi être au calme. »*

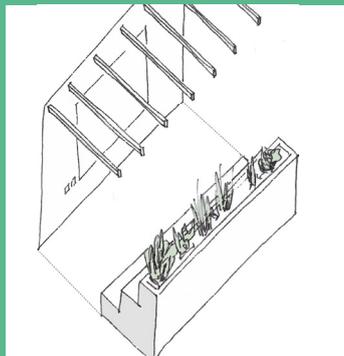
* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports"

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Activité physique Courir, jouer, faire du sport, se dépenser, se défouler	Structures de jeux de grimpe, toboggans, tyrolienne, etc	Marquages au sol s'adaptant aux diverses pratiques sportives et ludo-éducatives
Discussion ou temps calme Faire une pause, s'isoler, se détendre, lire, jouer calmement seul ou à plusieurs	Tipis, cabanes, igloos ou structures légères permettant aux élèves de s'isoler, assises variées : bancs, gradins, transat, ...	Abris protégeant des aléas climatiques : préau, toile tendue, pergola, arbres, etc
Espace nature Education au développement durable, participation à la préservation de la biodiversité	Bacs végétalisés, poulaillers et ruches pour l'éducation à l'environnement, hôtels à insectes, nichoirs...	Végétation en pleine terre si possible, mares. Choisir des essences adaptées.
Manipulation, construction Jouer seul ou à plusieurs calmement, manipuler des objets	Pièces de bois, etc., petite cuisine d'extérieur, assises de groupe et individuelles fixes réparties	Revêtements de sols variés -dont espaces végétalisés-, filet d'eau, point d'eau
Points d'eau S'hydrater, se rafraîchir, arroser les plantes des espaces végétalisés		Robinets, lavabos, fontaines, localisés hors des espaces couverts, brumisateurs ou jeux d'eau
Rangement Ranger le matériel de jeu, les outils d'entretien des espaces verts, assises mobiles		Construction légère ou local sécurisé, avec un accès direct et large sur la cour
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Classe à ciel ouvert Faire classe à l'extérieur	Tables, assises organisées en gradins ou assises mobiles rangées après la classe à l'air libre, tableau mobile	Dispositifs protégeant du soleil et de la pluie, branchements électriques, mur de projection
Création artistique Créer, dessiner, s'exprimer	Tables ou tablettes, système affichage des œuvres, carillons ou autres instruments à vent de plein air	Sonorisation d'un sous-espace de la cour, revêtement adapté pour la craie
Accueil d'événements	Tables ou tablettes, système affichage des œuvres, carillons ou autres instruments à vent de plein air	Branchements électriques, sonorisation

■ En allant plus loin



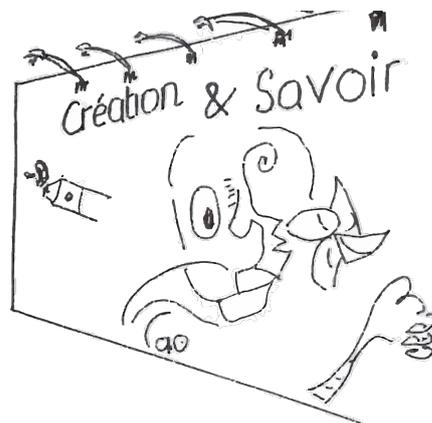
• Fil d'eau permettant le jeu mais aussi le rafraîchissement des espaces extérieurs lors de fortes chaleurs.



• Il est possible de créer un espace ombragé dédié aux temps d'enseignement dans la cour de récréation. Plus ou moins vaste, la zone d'assise peut également être mobilisée comme agora pour des activités en grand groupe comme la chorale ou des spectacles.

■ Avec simplicité

• Un mur d'expression dans la cour de récréation, appropriable par les élèves et le personnel. On peut par exemple y dessiner à la craie. Cette surface d'écriture peut aussi être horizontale.

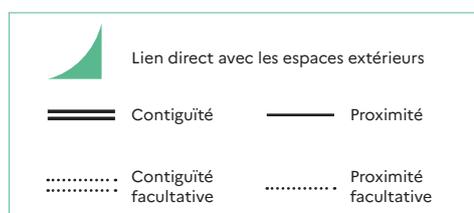
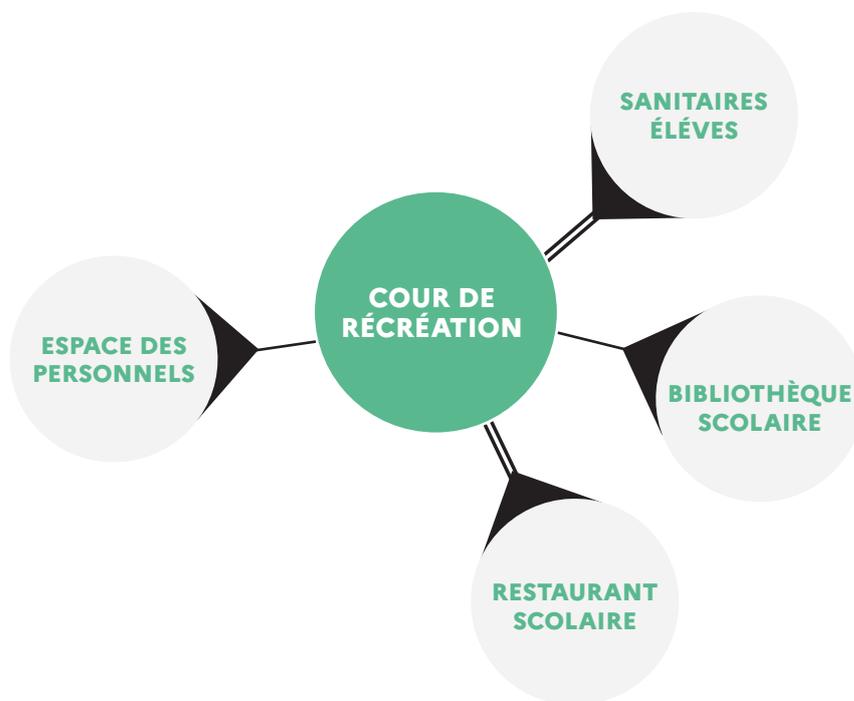


■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les espaces extérieurs doivent profiter d'accès directs aux **sanitaires**, permettant aux élèves d'y aller, tout en étant visibles par les adultes.

Les espaces extérieurs de récréation doivent bénéficier d'un accès facile aux espaces de **restauration scolaire**, ce qui facilite l'organisation des pauses méridiennes.

Les **espaces de convivialité et de travail à destination des personnels** gagnent à disposer de vues sur les espaces extérieurs afin de faciliter la surveillance des élèves.



Les sujets d'attention

UN ESPACE EXTÉRIEUR CONTIGU à la salle de classe permet de travailler fréquemment et simplement à l'extérieur.

LES CLÔTURES doivent être travaillées pour éviter un effet d'enfermement.

EN CAS DE RÉCRÉATIONS ÉCHELONNÉES, éviter les salles de classes contiguës à la cour. Le cas échéant, limiter la visibilité dans les salles de classe depuis la cour.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



Moyenne de **5 m² / par élève**

Dont surface couverte de **1 à 2 m²** par élève.

Surfaces indicatives à rapporter aux usages développés dans les espaces extérieurs, au contexte climatique et à l'insertion de l'école dans le site.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Être attentif au choix des matériaux, de façon à ce qu'ils ne soient pas trop réverbérants dans les zones sous ensoleillement. Aménager des zones d'ombre.
Acoustique	Être attentif aux effets de réverbération des sols et murs des surfaces couvertes tels que les préaux.
Thermique / ventilation	Mise en place d'îlots de fraîcheur.
Numérique	Réseau sans fil activable. Prévoir quelques branchements en sus, notamment pour les enseignements en extérieur.
Réseaux (hors numérique)	Fontaines, fils d'eau et points d'eau. Pour l'arrosage, une récupération des eaux pluviales peut être étudiée. Sonorisation pour sonneries et diffusion de musique. Arrivée d'eau pour bassin mobile (apprentissage aisance aquatique / natation)
Matériaux / couleurs / signalétique	Éviter les sols lisses, glissants, en particulier pour la zone de dépense physique. Sol antidérapant au niveau des points d'eau. Le ruissellement des eaux pluviales doit permettre le déversement des surfaces minérales dans les zones végétalisées.

AVANT DE SE LANCER

- Comment rendre les espaces extérieurs agréables et attractifs pour tous les élèves ? De quelle manière peut-on permettre la cohabitation d'activités physique, de création et de repos ?
- La surveillance de tous les espaces de la cour sera-t-elle facile ?
- Jusqu'où végétaliser les espaces extérieurs d'une école : à quel coût ? Avec quelles essences végétales ? Pour quel dispositif d'entretien ?
- Peuvent-ils être investis en dehors du temps scolaire ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>